



PRIX ARMEES ZONE OUEST

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. ORGANISATION DU CONCOURS

Le prix Armées Zone Ouest est organisé par l'état-major de zone de défense (EMZD) Rennes.

2. OBJET DU CONCOURS

Le prix Armées Zone Ouest de l'EMZD Rennes, qui s'inscrit dans la politique jeunesse du ministère des Armées, récompense un **travail collectif** qui, traitant de **l'esprit de défense**, du **sens de l'engagement** et du **devoir de mémoire**, a vocation à sensibiliser la jeunesse à ces sujets tout en enrichissant leurs connaissances et leurs compétences.

Chaque année, un ou des thèmes en lien avec les armées sera défini par l'EMZD Rennes.

Chaque projet adoptera le format écrit, limité à 15 pages (illustrations comprises). Il sera accompagné d'une courte note qui présentera l'objectif pédagogique choisi et la démarche suivie pour l'élaboration du travail.

Les supports devront être dématérialisés.

La remise des prix se déroulera à l'Hôtel de commandement de Rennes. Les classes lauréates seront représentées par une délégation de 5 personnes maximum (professeurs, élèves, directeur de l'établissement ou son représentant)

3. DATE ET DURÉE

Le concours se déroule d'octobre 2023 à mars 2024, la remise des prix devant être réalisée avant la fin de l'année scolaire. L'organisateur se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux classes de défense niveaux 3^e et seconde (établissements d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et polyvalents, publics et privés) situées en région Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et dont la formation militaire marraine est également basée dans l'une de ces 4 régions.

Ces établissements peuvent relever des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Plusieurs classes de défense d'un même établissement peuvent participer au concours.

La fiche de candidature sera à renseigner et à renvoyer au DMD du département de l'établissement scolaire le 08 décembre 2023 au plus tard.

5. EVALUATION DES TRAVAUX

5.1. Jury

Le jury composé d'un panel représentatif sera présidé par le général de corps d'armée, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, commandant de zone terre Nord-Ouest.

5.2. Sélection des travaux

Tous les travaux seront transmis par voie électronique à l'adresse suivante : emzd-rennes-jeunesse.referent.fct@intradef.gouv.fr avec, en copie, le DMD et le représentant de l'unité militaire marraine.

L'officier de marque concatènera les dossiers et, à l'issue des retours, les 5 meilleurs dossiers sélectionnés par le jury seront présentés, avec la grille de notations, au président du jury pour décision finale.

Le « prix du Général » viendra récompenser la classe à laquelle le jury aura octroyé la meilleure note. Il sera suivi du second et troisième prix puis du prix du Jury.

Le prix de l'armée de Terre viendra récompenser la classe parrainée par une formation Terre.

5.3. Évaluation

- La forme : présentation générale, maîtrise du français ;
- le fond : originalité de l'angle choisi, précision des informations présentées et des références utilisées, rigueur de l'argumentation, choix des images ;
- l'implication de l'unité militaire marraine

seront les points d'attention portés au barème d'évaluation des travaux.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve des participants au présent règlement dans son intégralité.

6. DROIT A L'IMAGE

Les participants au concours autorisent par avance l'EMZD de Rennes à utiliser leurs noms et photographies sans que cette utilisation ouvre droit à une quelconque rémunération.

Les professeurs des classes participantes veilleront à ce que les parents des élèves mineurs autorisent la diffusion de photographies et/ou vidéos de leurs enfants dans le cadre du concours.

**FICHE DE CANDIDATURE PRIX ARMEES ZONE OUEST
2023-2024
(à transmettre au DMD de votre département)**

- Établissement :
 - Nom :
 - Adresse :

- Directeur de l'établissement :
 - Nom et prénom :
 - Courriel :
 - N° de téléphone :

- Enseignant porteur du projet :
 - Nom et prénom :
 - Courriel :
 - N° de téléphone (portable si possible) :

 - Type de classe (3^e en collège général, 2^{de} en lycée d'enseignement agricole...) :

- Préciser le nom de l'unité militaire de parrainage :
 - Point de contact de l'unité militaire :
 - Grade :
 - Nom et prénom :
 - N° de téléphone :

- Nombre d'élèves :

- Présentation des travaux (le projet en quelques lignes : l'angle, le format, l'objectif pédagogique, le travail à réaliser, le calendrier de réalisation, les personnes ayant participé hors classe de défense et unité militaire ...)

- Expliquer l'implication de l'unité militaire marraine (moyen humain, moyen logistique, temps passé...)

Cette fiche sera transmise en pièce jointe sous format Word.